

## Conférence de presse de la FFB

### ❖ UN DEBUT 2017 MIEUX QUE PREVU A L'ECHELON NATIONAL...

Pour mémoire, nous avons prévu fin 2016 une croissance de l'activité de 3,4 % en volume sur l'ensemble de 2017. Or aujourd'hui, en première estimation, la production a crû de 4 % au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'an passé. De plus, le dynamisme de nombre de nos segments de marchés se confirme.

#### Le logement neuf

Ainsi, le logement neuf porte l'essentiel de la croissance, avec + 12,8 % en volume. Et le mouvement devrait se poursuivre car :

- pour ce qui concerne le court terme, les permis et mises en chantier ressortent en hausses respectives de 12,9 % et 17,6 % en glissement annuel sur les quatre premiers mois de 2017 ;
- pour ce qui concerne le moyen terme, les ventes des promoteurs et des constructeurs de maisons individuelles s'avèrent toujours bien orientées, même si l'on note un tassement de tendance récent.

#### Le non résidentiel

La production en non résidentiel neuf s'affiche très en retrait, avec un petit + 0,4 % sur un an. Mais les hausses constatées des surfaces autorisées et commencées sur les quatre premiers mois de 2017, soit + 2,4 % et + 3,3 %, devraient lui donner un peu plus d'allant au fur et à mesure de l'année. Principale ombre au tableau, le segment des locaux commerciaux et assimilés qui, à rebours des tendances précédentes, décroche depuis la mi-2016.

#### L'amélioration-entretien

Quant à l'activité en amélioration-entretien, elle affiche une avance de 1,0 % en glissement annuel sur le premier trimestre 2017 et a probablement connu une légère accélération au deuxième trimestre.

## **L'emploi**

Pour mémoire, nous avons également prévu pour 2017 une hausse des effectifs d'environ 10 000 postes dans le bâtiment, y compris intérim en équivalent-emplois à temps plein. Sur la base des données du ministère du Travail, le premier trimestre 2017 se solde sur une vive progression de 16 300 emplois par rapport à la même période il y a un an, dont 14 400 postes d'intérim en équivalent-emplois à temps plein, mais aussi 1 900 postes permanents. Évidemment, cette plaisante inflexion reste limitée au regard des quelques 180 000 postes détruits depuis 2008. Enfin, il convient de souligner que la tendance pourrait être plus dynamique encore côté emplois permanents si « l'incertitude sociale » était levée dans les prochains mois. J'y reviendrais dans quelques minutes.

## **Les trésoreries**

Les conséquences de la reprise commencent aussi à se lire dans la situation des entreprises. Les prix restent bas, trop bas, mais les perspectives s'améliorent en ce domaine. Les marges n'en bénéficient pas encore, mais les trésoreries sortent du rouge et les défaillances chutent rapidement dans le bâtiment, à - 16,8 % en glissement annuel sur les trois premiers mois de 2017, après - 13,4 % en 2016.

## **Les fractures territoriales**

Reste que cette photographie globale mérite d'être nuancée selon les métiers et surtout les territoires. Le léger redressement de l'amélioration-entretien reste, à ce stade, insuffisant pour donner un véritable allant aux zones où les besoins nets en construction neuve s'avèrent faibles. À cette aune, le maintien d'un grand ministère de la Cohésion des territoires constitue une bonne nouvelle.

## **❖ ... GRACE A UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE STABLE**

Trois raisons principales expliquent que le secteur ait retrouvé des couleurs plus vives qu'escompté initialement.

### **La croissance économique confirmée**

Premièrement, la croissance économique s'affirme. L'Insee vient d'ailleurs de réviser à la hausse sa prévision pour 2017 à 1,6 %, soit la plus forte progression depuis 2011, notamment grâce au redressement de l'investissement des ménages et des entreprises. Le bâtiment bénéficie de cette amélioration mais l'induit aussi. De fait, dans les prévisions 2017 de l'Insee, il contribue pour 0,1 point de pourcentage à la croissance globale.

### **Un marché du crédit porteur**

Deuxièmement, le marché du crédit reste porteur, notamment parce que les taux d'intérêts se maintiennent et continueront à se maintenir à faible niveau d'ici la fin 2017, voire plus loin encore.

### **Un environnement institutionnel très positif**

Troisièmement, l'environnement institutionnel joue encore un rôle très positif, avec le haut niveau de construction locative sociale, le PTZ et le dispositif « Pinel » dans le neuf, la TVA à taux réduit, le Crédit d'impôt transition énergétique, le programme « Habiter mieux », l'éco-

PLS, etc. en matière d'amélioration-entretien. Sur ce dernier champ, il faut souligner à quel point le marché de la transition énergétique compte pour le secteur. Tout compris, la FFB estime ce dernier à quelques 35 milliards d'euros hors taxes par an, soit 28 % du chiffre d'affaires total. Il mobiliserait alors 630 000 actifs dans la filière.

### **Un marché immobilier français sain**

De plus, à rebours des craintes de certain, le marché immobilier français s'avère globalement sain. D'une part, de récents travaux réalisés par des experts de la Banque de France viennent confirmer l'absence de bulle côté logement, les niveaux de prix restant bien en adéquation avec les fondamentaux de l'économie, dès lors qu'on y intègre les conditions de crédit et l'absence d'inflation. D'autre part, l'hypothèse d'un « crash » lié aux reventes massive de logements par les ménages arrivant à l'âge de la retraite ne résiste pas à l'analyse des faits qui montrent, a contrario, une progression de la part et du nombre d'accédants de cinquante ans et plus sur les dernières années.

## **❖ MAIS, IL Y A TROIS BEMOLS...**

### **La hausse des prix de l'immobilier**

Il faut néanmoins signaler que la hausse des prix immobilier pèse sur la solvabilité des acteurs. Dans un tel contexte, la baisse récente de la production de crédit inquiète à moyen terme, surtout si le mouvement s'amplifiait. Dès lors, il importe avant tout de préserver l'environnement institutionnel actuel. Le souvenir des coupes claires de la fin 2012 et de l'effondrement du marché du logement qui s'en est suivi devrait constituer un repoussoir suffisant.

### **La trop lente simplification**

Il importe également de mener à son terme le processus de simplification administrative engagé sous le précédent quinquennat et qui doit permettre une véritable réduction des coûts, donc des prix. Cela implique d'aller plus loin sur la simplification des procédures de permis de construire, sur les recours abusifs, mais aussi d'engager véritablement et systématiquement le transfert de la responsabilité des permis des communes vers les EPCI.

### **La transition énergétique à la traîne**

Enfin, il est indispensable de redonner un nouvel élan à la transition énergétique. En effet, le bilan actuel s'avère décevant au regard des objectifs assignés par le Plan de rénovation énergétique de l'habitat de 2013, à savoir rénover énergétiquement 380 000 logements du parc privé et 120 000 logements du parc social par an. Pour y parvenir, nous ne croyons toujours pas aux vertus de l'obligation. En revanche, il convient d'aller plus loin dans l'incitation en faveur des travaux « verts », notamment des interventions lourdes et cohérentes.

## **❖ OBJECTIF EMPLOI**

L'industrie du bâtiment est une industrie de main d'œuvre. Le retour complet à la croissance et donc de l'emploi dans le secteur ne sera pas total sans que soit levée la crainte d'une incertitude sociale au titre de laquelle figure l'épineux sujet de la pénibilité.

## **Le compte pénibilité**

Dans cet environnement économique plus souriant, le compte pénibilité reste le grand sujet d'inquiétude des artisans et entrepreneurs du bâtiment, tant du fait de sa complexité que de son coût, que seules les entreprises françaises supporteraient. L'annonce récente du Premier Ministre de geler la mesure jusqu'à la fin de l'année est en partie rassurante et doit dès à présent être traduite dans les textes et les faits.

Plus que tout, ce temps doit être mis à profit pour simplifier un dispositif qui reste vraiment trop compliqué.

Travailler à réduire la pénibilité des tâches, améliorer les conditions de travail est dans notre branche une préoccupation réelle, permanente et effective, portée par les efforts constants des entreprises et de leurs salariés dans le domaine de la prévention. Prendre en compte les effets d'activités physiquement exigeantes sur l'ensemble des parcours professionnels est une autre paire de manches. Aussi, la FFB continue à défendre une approche médicalisée et individualisée de la pénibilité dans le cadre plus global de la réforme des retraites. C'est le seul moyen de sortir par le haut d'un sujet difficile qui empoisonne les relations sociales depuis maintenant plus de cinq ans.

## **❖ ADN CONSTRUCTION**

La recomposition du paysage du BIM était essentielle. Les principales organisations professionnelles du bâtiment, représentant l'ensemble des intérêts du secteur, ont ainsi décidé de s'unir pour porter le développement du numérique dans la construction. Le 15 juin dernier, dans les locaux de la FFB, a été créée ADN Construction, l'Association pour le Développement du Numérique dans la construction. Elle a pour objet de représenter la filière construction française dans le domaine du numérique et de définir et contribuer à la mise en œuvre d'une politique collective d'intérêt général permettant d'accompagner l'ensemble des acteurs dans leur appropriation du numérique. Un site Internet a été créé à cette occasion [www.adnconstruction.org](http://www.adnconstruction.org).